

Guide délivrant des conseils, exemples de terrain, données nationales et ressources pour agir localement en faveur des mobilités actives dans les quartiers de la politique de la ville (QPV).



À pied et à vélo dans les quartiers prioritaires

2023

A la suite du séminaire sur les aménagements urbains nécessaires au développement des mobilités douces et le développement des mobilités actives dans les quartiers de la politique de la ville, le Club des Villes et Territoires Cyclables et Marchables ([CVTCM](#) [1]) a lancé la diffusion du document réalisé avec le soutien de l'Agence nationale de la cohésion des territoires ([ANCT](#) [2]) **A pied et à vélo dans les quartiers prioritaires**.

L'objectif premier de ce document est de favoriser les déplacements dits en mode doux (marche, vélo) et améliorer la pratique du cyclisme des habitant·es en milieu urbain et QPV particulièrement. Si la marche semble plébiscitée **dans les quartiers de la politique de la ville (45,7 % de la part modale) contre 22% en dehors des QPV**, la part modale du vélo, elle reste inférieure à la moyenne nationale (1,9% contre 2,8%).

Après avoir dressé l'état des lieux et le pourquoi des modes de déplacement, ce guide délivre des pistes en s'appuyant sur des initiatives déployées dans les territoires :

- **Développement de services solidaires et inclusifs et d'opération de sensibilisation** : l'animation du territoire, les financements privés, la continuité du service public...
- **Apprentissage des jeunes et des adultes** : les partenaires, les ateliers de remise en selle, le Savoir rouler à vélo...
- **Aménagements et la sécurisation des quartiers** : le franchissement des coupures urbaines, l'apaisement de la circulation, penser la place des femmes...
- **Développement d'une offre de stationnement** : préconisation, rôle des bailleurs sociaux, modes de financement...

Ce guide est destiné aux collectivités ayant des quartiers prioritaires sur leur territoire et plus généralement aux acteurs intervenant et prescripteurs dans les QPV en matière de mobilités : aménageurs et urbanistes, associations locales, établissements scolaires et structures jeunesse,

intermédiaires de l'emploi et bailleurs sociaux en premier lieu.

[Lien pour telechargement](#) [3]

Accès Base documentaire



Type d'actualites: [Information générale](#) [4]
Dates: Mercredi 28 juin 2023 - 12:00
Thématiques: [Aménagement du territoire](#) [5]
[Égalité femmes-hommes](#) [6]
[Développement durable](#) [7]
[Développement Social](#) [8]
[Jeunesse, Famille, Parentalité](#) [9]
[Urbanisme](#) [10]
[Sport](#) [11]
Publié le 28 juin 2023

URL de la source (modifié le 28/06/2023 - 16:27): <https://www.irev.fr/actualites-0/pied-et-velo-dans-les-quartiers-prioritaires>

Liens

- [1] <https://villes-cyclables.org/>
- [2] <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/>
- [3] <https://villes-cyclables.org/mediacenter/uploads/a-pied-et-a-velo-dans-les-quartiers-prioritaires.pdf?version=5c59d433>
- [4] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/4316>
- [5] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3674>
- [6] <https://www.irev.fr/egalite-femmes-hommes-1>
- [7] <https://www.irev.fr/developpement-durable>
- [8] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3679>
- [9] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3686>
- [10] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3700>
- [11] <https://www.irev.fr/sport-2>